



CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2024 / 2025

CATEGORIE : U 13 M – 44 engagés

1^{ère} PHASE

1^{ère} division : Une poule de 8 équipes matches aller simples.
Horaires imposés à communiquer au secrétariat du Comité au plus tôt.
Désignations d'arbitres à la charge du Comité

2^{ème} division : Deux poules de 8, matches aller simples.
Matches remis en semaine

3^{ème} division : Trois poules de 8, matches aller simples.
Matches remis en semaine.

Le 1^{er} de D1 accèdera à la 4^{ème} division régionale, le 8^{ème} de D1 descendra en D2.
Le 1^{er} de chaque poule de D2 jouera en D1, le dernier de chaque poule de D2 descendra en D3.
Le 1^{er} de chaque poule de D3 jouera en D2.

2^{ème} PHASE

1^{ère} division : Une poule de 8, matches aller-retour.
Horaires imposés à communiquer au secrétariat du Comité avant le début.
Désignations d'arbitres gérées par la Caisse de Péréquation
Le premier sera champion 92 et jouera le trophée RAT CATOR en juin

2^{ème} division : Deux poules de 8, matches aller-retour.
Le premier du classement Inter-Poules sera champion 2^{ème} division

3^{ème} division : Poules constituées des équipes de la phase 1 et des nouveaux engagés.
Le classement établi sur FBI n'est pas vérifié et AUCUN TITRE n'est décerné à l'issue de cette compétition.

- Matches 4 X 8' – prolongations 3'. Il sera joué autant de prolongations qu'il est nécessaire pour arriver à un résultat positif.

- Liste de brûlage ou équipes personnalisées à faire parvenir au comité avant le début de la compétition.

- Vous pouvez consulter les résultats sur FBI.

Utilisation de l'e-marque obligatoire

Application des règlements généraux du comité 92